

Comment les associations peuvent-elles conjuguer leurs actions aux enjeux écologiques de leur territoire ?

Ce défi a été traité lors d'un marathon organisé dans le cadre de l'Université Faire ensemble 2020 de La Fonda en avril 2016.

Dans ce dossier

- [des données de cadrage](#)
- [des pistes pour une communauté d'action](#)
- [les fiches projets élaborées par les participants](#)

Contexte d'élaboration

Les marathons de l'innovation ont porté sur des sujets définis à partir des préoccupations exprimées dans le cadre du comité de pilotage de l'université.

Leur préparation et leur animation ont été assurées par des experts et praticiens du sujet. Grâce à l'apport des cahiers de défis, du catalogue d'initiatives d'intérêt général ainsi que de l'expertise, du dynamisme et de la créativité de leurs cent dix participants, les marathons ont permis de prototyper des projets, réponses collectives à un défi posé aux acteurs associatifs et à leurs partenaires par les évolutions de notre société. Ils doivent maintenant permettre de susciter l'émergence de « communautés d'action ».

Experts et praticiens associés à la préparation de ce marathon : Bruno Babinet (Fondation des Apprentis d'Auteuil), Vincent David (Agence Rup – Fonda), Mickaël Landemaine (doctorant à l'IAE de Paris).

Avec la participation de Vincent Thierry, Laurence Veras, Maryoune Bonnet Degois, Philippe Meyer.

Synthèse rédigée par Mickaël Landemaine.

Comment les associations peuvent-elles conjuguer leurs actions aux enjeux écologiques de leur territoire ?

Données de cadrage

Quelles sont les données du problème ?

Extraits de l'article de Mickaël Landemaine, « Développement durable : du local au global » in *La tribune fonda*, 227, 2015

- « Notre modèle de « développement » vacille, et ne semble aujourd'hui reconnu durable, ni sur le plan environnemental, ni sur le plan social et économique, d'où l'émergence de la notion de développement durable. La nécessité de construire sur de nouvelles bases la société de demain est donc bien là, impliquant des échanges, des actions, mais aussi une profonde introspection autour de nos pratiques pour que des changements s'opèrent. »
- « Relier les associations au développement durable apparaît souvent comme une évidence limitant d'une certaine manière les débats sur le sujet. Les associations ont en effet (...) des objets souvent en rapport direct avec des préoccupations relevant d'un développement durable. Nombreuses sont celles qui d'autre part ont impulsé et structuré les orientations en la matière et continuent sans relâche d'en renforcer les exigences. »
- Cependant, « même si l'impact social et environnemental des associations n'est pas comparable à celui de grandes multinationales, celui-ci n'est pas neutre et elles ont certainement des progrès à faire en ce sens. (...) Dans un contexte où les financements publics s'amenuisent, elles défendent un bien commun défini par leurs membres, et maintiennent des prestations ambitieuses, et n'ont de temps que pour cela, comptant souvent sur l'engagement indéfectible de nombreux militants. »
- « Le développement durable (...) brasse une multitude de points de vue et peut évoquer tout aussi bien une sortie radicale de notre modèle de développement comme une certaine forme de continuité de nos modes actuels de production et de consommation. »
- « Plus rares sont les manières de l'aborder invoquant la possibilité offerte par celui-ci de discuter du rôle de chacun dans la société,

d'analyser la portée de nos actes, de développer une cohérence plus profonde entre pensées et actions, de raviver un élan démocratique, ou encore d'affirmer la dimension politique d'un projet. Le véritable enjeu n'est-il pourtant pas là ? »

- « Il semble donc aujourd'hui important que des espaces de débat se multiplient, de nature à interroger la conception même de l'économie, sans renier la part de responsabilité que chacun d'entre nous porte dans ces mécanismes. Les associations, qui n'ont pas pour principale préoccupation la recherche du profit, ne sont-elles pas en mesure d'éclairer, de formuler des propositions plus désintéressées, prenant mieux en compte une véritable préoccupation de l'intérêt général ? »
- « Rappelons une nouvelle fois quelques chiffres propres au monde associatif. A l'échelle nationale il pèse 14 millions de bénévoles et deux millions de salariés, autant dire qu'une personne sur trois en France participe à un projet associatif, et c'est plus ou moins toute la population française qui bénéficie des services proposés. Il serait certainement utopique voire dangereux que les associations convergent vers des positions communes, mais avec un tel pouvoir communicationnel et une telle proximité des populations, leur force est bien réelle. Enfin les associations consomment et produisent, et au travers de cela opèrent des choix, choix qui eux-mêmes participent à un modèle de développement. Gardons et usons de cette liberté, et n'oublions pas de l'éclairer au regard de nos espérances pour les générations futures. »

Extrait d'un entretien avec Dominique Bourg, « Pour une politique de l'anthropocène » in *La tribune fonda*, 227, 2015

- « Que peut faire l'ensemble du mouvement associatif, du milieu de l'économie sociale et solidaire, y compris les associations qui n'ont pas une vocation environnementale ?

L'économie sociale et solidaire n'est pas sous la pression de l'exigence d'une rentabilité folle. En Suisse, l'ESS est aussi environnementale. On met toujours en avant le respect de l'environnement. On ne peut pas séparer le respect d'autrui, la lutte contre les inégalités et le respect de l'environnement, c'est en partie la même chose. Le modèle « Handy », réalisé par trois chercheurs de la NASA, est vraiment intéressant. Il part d'un modèle très simple, proies-prédateurs, complexifié. Handy montre que les sociétés qui s'adonnent à une razzia sur les ressources, finissent toutes par disparaître.

Le moteur du pillage des ressources se trouve dans les inégalités en général. Une société moins destructrice pour l'environnement est nécessairement une société où les inégalités sont resserrées. Si vous êtes respectueux des autres, vous êtes aussi, souvent, respectueux du milieu. »

Extraits de l'article d'Olivier Aimont, « Les associations dans la transition écologique »
in *La tribune fonda*, 227, 2015

- « La question de la transition écologique est celle de l'évolution d'un développement collectif et individuel. La difficulté repose sur la possibilité de renforcer la prise de conscience des individus, notre éco-responsabilité et celle de nos organisations. De nombreux paramètres interfèrent les uns avec les autres : politiques, institutionnels, économiques, sociaux, financiers, corporatistes, etc. »
- « Pour développer une « capacité collective » à l'innovation et au changement, les associations sont en première ligne pour mener à bien ce travail. Il ne concerne pas seulement les acteurs spécialisés, mais bien ceux qui interviennent au quotidien autour des individus dans de nombreux domaines. Ces enjeux généraux prioritaires pour lesquels une grande partie de la population se sent préoccupée sont ressentis comme insaisissables : comment agir, comment faire évoluer notre vie quotidienne, comment mettre en cohérence mon projet économique en dehors du système marchand ? »
- « A ce niveau, l'accompagnement de projets, la concertation et la médiation, la sensibilisation et la capacité à mobiliser sont des paramètres cruciaux que développent les associations. (...) Quels que soient les domaines d'interventions, l'émergence de nouvelles compétences est mesurable dans la conduite des projets et la « gouvernance ». »
- « La question est bien de savoir comment se fondent les choix et comment devenir contributeur d'un projet cohérent en relation avec un territoire de proximité. Les circuits courts énergétiques, les productions locales et les AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne), les jardins partagés et l'agriculture urbaine, les ressourceries, les sciences participatives et les Observatoires Locaux de la Biodiversité, les Agenda 21 locaux et les DDmarchés émergent sur nos territoires et démontrent que les portes d'entrées à la transition écologique sont multiples, porteuses d'une économie locale, de la création de nouvelles solidarités et d'échanges entre nos villes et nos campagnes. »

Qu'est-ce qui va changer et pourquoi devons-nous changer ?

Enjeux et questions essentielles

L'écologie est une notion vaste, qu'il n'est pas toujours aisé à appréhender pour les acteurs non spécialisés. Si de nombreux acteurs se sentent concernés par les problématiques écologiques, tout aussi nombreux sont ceux qui ne savent pas quels leviers activer pour apporter des réponses.

➤ *Qu'entend-on par « écologie » ? Quels sont les principaux enjeux en la matière et pourquoi ? Quelles sont les forces qui permettent de s'approprier des préoccupations écologiques et quelles sont celles qui ralentissent ou s'opposent à cette appropriation ? Quels sont les principes qui doivent présider à l'action ? Les questions à se poser pour y répondre ?*

La notion de territoire, couramment usitée, n'est pas sans soulever d'interrogations, notamment quant au périmètre qu'il englobe, la pertinence de ce périmètre ou encore quant à la capacité des acteurs d'y exercer une influence réelle.

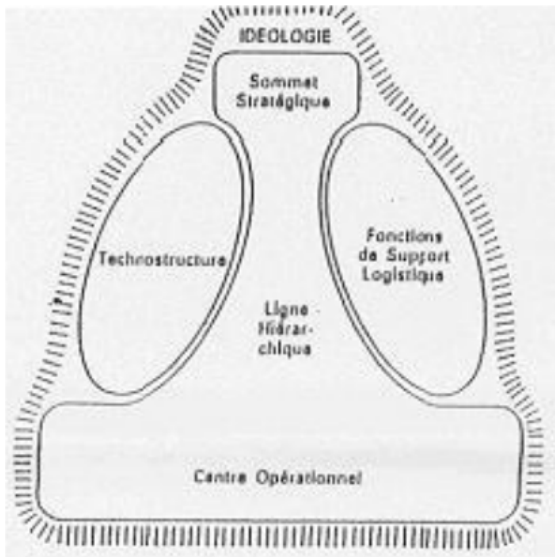
➤ *Pourquoi conjuguer « enjeux écologiques » et « territoire » ? Quel périmètre d'action est pertinent pour une association ? Quelles sont les relations qui se sont déjà instituées sur le territoire en rapport avec des préoccupations écologiques ? « Agir localement » versus « problèmes globaux » comment se positionner ? Quelles incidences sur les principes d'action ?*

Il importe, pour aborder ces sujets, de revenir aux spécificités associatives, afin de spécifier la particularité des réponses apportées et envisagées.

➤ *Quelles sont les particularités associatives et qu'est-ce qui leur confère un rôle et une posture particulière face aux enjeux écologiques ?*

➤ *En interne : qui peut avoir une implication dans la mise en œuvre d'actions ? Quels sont les acteurs à prendre en compte dans les processus de concertation et d'action ?*

➤ *Vis-à-vis des parties-prenantes : qui peut avoir une implication dans la mise en œuvre d'actions ? Comment la favoriser ? Les différentes parties-prenantes sont-elles à placer au même niveau de participation et d'implication ?*



Une interrogation simple à partir des éléments de base de l'organisation définis par Mintzberg peut inviter à se questionner par rapport au rôle des dirigeants, des salariés, ... mais aussi des différentes fonctions de l'organisation.

Sommet stratégique : C'est l'organe de direction de l'entreprise où est suspendu le plus haut niveau de décision
Ligne hiérarchique : C'est une hiérarchie d'autorité composée de cadres opérationnels chargés d'animer des équipes de travail directement productives (coordination entre le sommet et le centre opérationnel)

Centre opérationnel : Il constitue la base de toute organisation au sein de laquelle on trouve ceux qui effectuent le travail directement productif (acheteurs, assembleurs, commerciaux, expéditeurs, etc.)

La technostructure : Elle est composée d'analystes et d'experts qui réalisent des activités appelées indirectement productives, ce sont la plupart des cadres fonctionnels.

Fonction de support logistique : Des unités variées (cafétéria, entretien des locaux, RH, accueil, etc.) assurent des prestations qui ne sont pas liées à l'activité de l'entreprise mais qui sont nécessaires à son bon fonctionnement général.

Idéologie des organisations : L'idéologie se fonde sur les traditions, normes, valeurs dominantes et les croyances de l'organisation.

La notion de gouvernance, en lien avec les enjeux écologiques, doit également être interrogée :

- *Conjuguer ses actions aux enjeux écologiques (territoriaux) : quelle(s) implication(s) en termes de gouvernance (interne et externe) ? Comment cela réinterroge-t-il les pratiques ? Quelle méthodologie, quel cadre pour faire émerger une véritable intelligence collective ?*
- *Quelle originalité, quelle spécificité organisationnelle et institutionnelle des associations ? Quelle influence sur le reste de la société ?*

Ils l'ont fait ! Quelles réponses ont été portées par des acteurs ?

Exemples d'actions

Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE)

Un CPIE est une association ayant une connaissance fine du territoire sur lequel il est implanté. Il mène des actions dans deux domaines d'activité en faveur du développement durable : l'éducation à l'environnement ; l'accompagnement des territoires et de leurs acteurs. L'action d'un CPIE concerne un très large public, des décideurs aux citoyens ordinaires : les élus locaux et leurs collectivités territoriales ; les populations scolaires et les établissements éducatifs ; les habitants et les acteurs socioprofessionnels du territoire.

Association pour le maintien d'une agriculture paysanne

Une association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) est, en France, un partenariat de proximité entre un groupe de consommateurs et une exploitation locale (généralement une ferme), débouchant sur un partage de récolte régulier (le plus souvent hebdomadaire) composé des produits de la ferme. L'AMAP est un contrat solidaire, basé sur un engagement financier des consommateurs, qui paient à l'avance la totalité de leur consommation sur une période définie. Ce système fonctionne donc sur le principe de la confiance et de la responsabilité du consommateur ; il représente une forme de circuit court de distribution.

Ressourcerie

La Ressourcerie met en œuvre des modes de collecte des déchets (encombrants, DIB,...) qui préservent leur état en vue de les valoriser prioritairement par réemploi/réutilisation puis recyclage.

Actrice d'un développement local durable, la Ressourcerie tisse de nombreux partenariats, crée des emplois sur un territoire, privilégie le service à la population et est attentive à la qualification et à l'épanouissement de ses salariés.

Agenda 21 local

Déclinaison concrète de l'Agenda 21 issu de la conférence de Rio en 1992, un agenda 21 local offre un cadre de travail aux collectivités locales et à leurs habitants pour y mettre en œuvre les concepts de développement durable.

L'élaboration d'un agenda 21 est un processus qui s'élabore le plus souvent sur 3 à 4 ans. Les étapes principales de sa rédaction sont le diagnostic, la concertation et l'écriture du plan d'action.

La concertation fait partie intégrante d'une démarche se réclamant du développement durable. ■

Pistes pour une communauté d'action

Associations, nature et société

Le modèle de développement actuellement engagé à l'échelle de la planète et les limites auxquelles il nous confronte. L'évolution des contraintes qui pèsent sur les associations les attentes de la société civile, interrogent les acteurs associatifs. Cela les amène, dans ce contexte particulier, à reconsidérer leur rôle, leur responsabilité et leurs potentialités. Ces questionnements et les démarches qu'ils suscitent font évoluer leur gouvernance, leurs missions, le fonctionnement de leur organisation et leurs partenariats. La construction de « communs » devient essentielle, comme « *la nécessité de nous rapporter à eux pour les préserver, les étendre et les faire vivre* » (Dardot & Laval, 2015). Les invitations à l'action se multiplient et un futur souhaitable se construit sur les plans culturel, social, économique et environnemental (Lipietz, 2012). Les initiatives porteuses de cette espérance sont valorisées, les possibilités en présence mieux comprises.

Il y a aujourd'hui un quasi-consensus sur le fait que nous allons devoir composer avec les « limites planétaires » [(Rockström J., Steffen W., Noone K. et al., 2009) (Barnosky A.D., 2012)] qui, jusqu'à un passé encore relativement récent, semblaient infinies. De lourdes menaces pèsent sur le sort même de l'humanité, à la fois d'un point de vue écologique (réchauffement climatique, perte de biodiversité, acidification des océans, etc.), social (accroissement des inégalités et de la pauvreté, etc.) et économique (extrême financiarisation de l'économie, concentration des richesses, etc.), en grande partie liées au mode de développement actuellement engagé à l'échelle de la planète. Ces menaces invitent à changer de cap.

Les acteurs associatifs multiplient les débats, favorisent des démarches ouvertes, participatives et itératives susceptibles d'organiser la réflexion et l'action sur une base collective et concertée. Les limites du modèle de développement actuellement engagé à l'échelle de la planète sont développées et interrogées. Le lien entre les dimensions locales et les dimensions globales des actions est souligné. Différents scénarios en matière de développement durable (Flipo, 2014) et concernant l'avenir des associations [(Lauville (2012), (Eynaud, 2015)] appuient les débats afin de mieux comprendre les logiques à l'œuvre ainsi que les positionnements possibles et les réponses que chacun d'entre eux invoque. Toujours au travers de ces débats, la responsabilité des

associations et leur capacité de contrebalancement face aux enjeux sociétaux sont questionnées.

Outre la possibilité de prendre part à l'élaboration et à la mise en œuvre de réponses, une meilleure cohérence globale des missions est recherchée, ainsi que la possibilité de crédibiliser et de participer à une autre conception des rapports sociaux, et des rapports au monde (Jolliuet, 2015). Dans cette perspective, la construction d'un futur souhaitable ne se limite plus aux actions des associations pionnières sur l'environnement qui, aux côtés de la communauté scientifique, nous ont éveillés sur les risques que nous encourons et nous ont incité à repenser notre rapport au vivant et à autrui. Elle s'appuie sur un ralliement de l'ensemble des acteurs associatifs aux principes relevant d'un développement durable et sur leur intégration sur le plan opérationnel. Etant donné leur potentiel d'innovation sociale (Klein, Lauville & Moulaert, 2014), leur sensibilité à des projets collectifs plutôt qu'individuels, leurs productions effectives en faveur d'un développement durable, leurs finalités qui placent les hommes ou la collectivité au cœur de leurs préoccupations plutôt que le profit (Crétiéneau, 2010), les associations accélèrent les transitions plébiscitées [(Hopkins, 2010), (Juan, 2011), (Jolliuet, 2015)].

Conscientes que la préservation des biens communs implique l'élaboration de réponses collectives et concertées et qu'un équilibre ne peut s'instaurer sans une juste représentation et écoute des acteurs en présence, les associations revisitent l'esprit démocratique, leur mode de gouvernance et priorisent la création de liens ainsi que les synergies à une échelle locale (collectivités territoriales, entreprises, société civile), comme les actions de sensibilisation par rapport aux phénomènes qu'elles tentent d'atténuer. Les réseaux régionaux et nationaux, le monde de la recherche sont invités à prendre part, consolider, appuyer et relayer les initiatives engagées dans une logique de durabilité. Un recensement des actions participant d'une meilleure durabilité sociale et environnementale s'opère, se professionnalise et se « visibilise ». La démonstration de la pertinence et des effets induits par les transitions en cours (énergétique, numérique, agricole, financière,...) est devenue prioritaire. Petit à petit une analyse multidimensionnelle des actions engagées prend en considération leurs effets sur l'environnement naturel, en matière sociale, économique et plus généralement en termes de sens et de bien-être pour les populations locales et les personnes impliquées. Ceci redonne à la population le goût de la participation. ■

Repères bibliographiques

Barnosky A.D. (2012), « Approaching a State Shift in Earth's Biosphere », *Nature*, vol. 486, 7 juin, p. 52-58

Crétiéneau, A-M. (2010). « Economie sociale et solidaire et développement durable : pensée et actions en conjonction », *Marché et organisations*, N° 11, 2010/1. p. 31 – 71.

Dardot, P., & Laval, C. (2015). *Commun: essai sur la révolution au XXIe siècle*. La Découverte.

Eyraud, P. et al (2015). *La gouvernance entre diversité et normalisation*, Juris Editions.

Flipo, F. (2014). « Les trois conceptions du développement durable », *Développement durable et territoires* [En ligne], vol. 5, n°3

Hopkins, R (2010). *Ils changent le monde, 1001 initiatives de transition écologique*, Editions du Seuil, Paris XIV.

Jolliuet, M. (2015). *Pour une transition écologique citoyenne*, Editions Charles Léopold Mayer.

Juan, S. (2011). *La transition écologique*, Editions ERES.

Klein, J. L., Laville, J. L., & Moulaert, F. (2014). *L'innovation sociale*, Editions Erès, Toulouse.

Laville, J. L. (2010). *Politique de l'association*, Editions du Seuil.

Lipietz, A. (2012). *Green Deal. La crise du libéral productivisme et la réponse écologiste*, Paris, La Découverte.

Rockström J., Steffen W., Noone K. et al. (2009), « A Safe Operating Space for Humanity », *Nature*, vol. 461, p. 472-475.

Fiches projets

PRESENTATION COMPLETE DU PROJET :

Les associations questionnent leur manière d'agir au regard des enjeux écologiques. Ces questionnements et les démarches qu'ils peuvent engendrer, enrichissent les missions et le fonctionnement de l'association.

Une démarche participative et itérative permet d'organiser la réflexion et l'action. Elle s'appuie à la fois sur des réseaux nationaux et régionaux, et sur un écosystème local (collectivités territoriales, TPE/PME, société civile) reposant sur l'expertise des acteurs spécialisés dans l'environnement.

INDICATEURS DE REUSSITE DU PROJET :

Mise en place d'un outil d'évaluation dynamique qui tient également compte des aspects qualitatifs du processus

LISTE DES ACTIONS CONSTITUTIVE DU PROJET

Nom et présentation des actions existantes à renforcer

Conseils de développement

S'appuyer sur les conseils de développement des intercommunalités (équivalent local d'un conseil économique, social et environnemental) pour inciter les associations locales à s'emparer des enjeux écologiques.

Définition du conseil de développement

"Les Conseils de développement sont des instances de démocratie participative uniques en leur genre. Ces assemblées, constituées de membres bénévoles issus de la société civile, sont créées par les métropoles, communautés urbaines, d'agglomération, de communes (à fiscalité propre de plus de 20 000 habitants), pays et PETR en tant qu'instances de consultation et de proposition sur les orientations majeures des politiques publiques locales. Elles engagent leurs travaux sur saisine de la collectivité territoriale ou par auto saisine. Un président et souvent une équipe d'animation concourent à l'organisation des travaux du Conseil.

Forces de proposition, attachés à la construction collective par le débat, les Conseils de développement s'efforcent d'apporter une expertise citoyenne dans le contenu des politiques locales. Le fonctionnement des Conseils est très divers d'une structure à l'autre. La loi créant les Conseils de développement les légitime mais leur laisse la possibilité de s'organiser librement. C'est donc en s'appuyant sur le dynamisme et les capacités de dialogue de chaque Conseil que se définit l'organisation concrète de leur travail et les relations qu'ils établissent, d'une part, avec les responsables de communautés urbaines, d'agglomération et de pays, et d'autre part, avec le territoire et la population."

<http://www.conseils-de-developpement.fr/les-conseils-de-developpement/>

Guides pratiques

Guides pour le développement durable à l'attention des associations :

- "ESS : Des acteurs au cœur de la transition écologique", L'atelier Ile de France http://www.atelier-idf.org/ressources/documents/5/16550-CAHIER_ECOLOGIE_WEB2.pdf
- "Le développement durable au cœur des OSBL", cabinet Alternatives et Alliances, Fondation Apprentis d'Auteuil, CFF, AFTA, Institut Pasteur, IDEAS et plusieurs autres associations <http://www.centre-francais-fondations.org/fondations-fonds-de-dotation/le-secteur/les-fonds-et-fondations-en-france/etudes-thematiques-et-sectorielles/GuideDveloppementdurableaucoeurdesasbl.pdf/uvew>
- "Responsabilité sociétale des associations", Comité 21 : <http://www.comite21.org/publications/>
- "Etat des lieux de pratiques RSE au sein de l'ESS en France", ORSE http://www.orse.org/premier_etat_des_lieux_des_pratiques_rse_au_sein_de_l_economie_sociale_et_solidaire-52-353.html
- "Évaluer l'utilité sociale de son activité", Avisa http://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/200711_avise_cahier_evaluationutilitesociale.pdf

Événements de sensibilisation

- Semaine européenne de la mobilité
- Semaine européenne de la réduction des déchets <http://www.serad.ademe.fr/>
- Semaine du développement durable <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-La-semaine-europeenne-du-.html>
- Mois de l'économie sociale et solidaire

Films et livres pour éclairer les solutions citoyennes aux enjeux écologiques

- Cyril Dion et Mélanie Laurent, *Demain* (2015)
- "Demain, un nouveau monde en marche", collection aux éditions Actes Sud
- Youphil, "Ces dix documentaires qui nous ont rendu écolos" : <http://www.youphil.com/fr/article/04868-10-documentaires-ecolos-climat-?yphi=ano>
- Bénédicte Manier, *Un Million de révolutions tranquilles*, Les Liens qui libèrent
- Gendron, C. (2006). *Le développement durable comme compromis : la modernisation écologique de l'économie à l'ère de la mondialisation*. Presses de l'Université du Québec

- Bonneuil, C. et Fressoz, J.B. (2013). *L'événement anthropocène*. Editions du Seuil, Paris, p. 96
- Bourg, D. (1993). *Les sentiments de la nature*. Editions La découverte, Paris
- Comeliau, C. (2012). *Développement durable et responsabilité citoyenne*; Éditions Privat
- Eloi L. & Pochet P ; (2015). *Pour une transition sociale-écologique –Quelle solidarité face aux défis environnementaux ?* La collection «Politiques de la transition », Editions Les petits matins. Paris
- Godard, O., & Hubert, B. (2002). "Le développement durable et la recherche scientifique à l'INRA. Rapport à Madame la directrice générale de l'INRA."
- Godin, C. (2012). *La haine de la nature*. Champ Vallon
- Jollivet, M. (2001). *Le développement durable, de l'utopie au concept*, Editions scientifiques et médicales Elsevier SAS
- Jollivet, M. (2015). *Pour une transition écologique citoyenne*. Editions Charles Léopold Mayer
- Juan, S. (2011). *La transition écologique*, édition Erès
- Kempf, H. (2009). *Pour sauver la planète, sortez du capitalisme*. Paris Le Seuil. Collection L'histoire immédiate.
- Lipietz, A. (2009). *Face à la crise : l'urgence écologiste*. Paris, Textuel.
- Maréchal, J-P. et Quenault B. (2005). *Le développement durable, une perspective pour le XXIème siècle*. Presse Universitaire de Rennes
- Méda, D. (2014). *La mystique de la croissance: comment s'en libérer*. Editions Flammarion.
- Rumpala, Y. (2010). *Développement durable ou le gouvernement du changement total*. Lormont. Editions Le bord de l'eau.
- Vadrot, C.-M. (1972). *Déclaration des Droits de la Nature*. Paris
- Vivien, F. D. (2005). *Le développement soutenable*. La découverte.

Festivals type Alternatiba

"Alternatiba ("Alternative", en basque) est un processus de mobilisation de la société face au défi du changement climatique. Dans plus de quatre-vingt villes de France et d'Europe, des événements festifs Alternatiba ont été réalisés ou sont en voie de réalisation (en 2015-2016). Des centaines d'alternatives y sont présentées pour susciter des prises de conscience et des changements de comportements aux décideurs." (Source Wikipedia). <https://alternatiba.eu/>

Mouvement des Colibris

"Créé en 2007 sous l'impulsion de Pierre Rabhi, Colibris se mobilise pour la construction d'une société écologique et humaine. L'association place le changement personnel au cœur de sa raison d'être, convaincue que la transformation de la société est totalement subordonnée au changement humain. Colibris s'est donnée pour mission d'inspirer, relier et soutenir les citoyens engagés dans une démarche de transition individuelle et collective.

Le mouvement Colibris : inspirer, relier et soutenir les citoyens qui font le choix d'un autre mode de vie !"

<http://www.colibris-lemouvement.org/colibris/notre-mission>

Mouvements citoyens en ligne

<http://ciuicus.org/index.php/en/>

<http://350.org/fr/>

Nom et présentation des actions nouvelles à inventer

Kits, guides d'action et formations

Créer des kits, des guides d'action thématiques et des formations ("je crée un événement", "je réfléchis sur mes achats", "j'agis dans mes locaux", etc.) réalisés par un consortium d'acteurs divers : La Fonda, le Mouvement associatif, le RNMA, des associations environnementales, des associations d'action sociale, d'éducation populaire, sportives et culturelles, l'Association des maires de France, le réseau RARE (Réseau des agences régionales de l'environnement), etc.

Il sera diffusé par ces réseaux au sein des maisons des associations et lors des salons et des manifestations rassemblant des associations.

Plateforme numérique interactive de valorisation et diffusion des bonnes pratiques

Créer, par les mêmes acteurs cités ci-dessus, une plateforme numérique et interactive nationale des bonnes pratiques environnementales pour les associations, avec une logique de géolocalisation des initiatives, des tutoriels, des Moocs, des documents types (cahier des charges, statuts, etc.). Elle inclurait des témoignages de bonnes pratiques.

Elle impliquera au préalable un recensement des démarches déjà existantes.

Agenda 21 des associations

Imaginer un agenda 21 des associations et envisager une condition d'engagement écologique pour obtenir des financements des acteurs publics.

Fédération associative pour la préservation des biens communs

Fédérer les associations pour la préservation des biens communs tels que les forêts, les cours d'eau, les montagnes, etc.

MODELE DE GOUVERNANCE

Susciter la création d'une fonction développement durable au sein des directions des associations.

ACTEURS CONCERNES : complétés par des exemples le cas échéant

Association : Colibris, Résolis, Fonda, RNMA	Collectivité territoriale : conseils de développement, AMF, Réseau des agences régionales de l'environnement
Collectif citoyen : Alternatiba	Média : films et livres